

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe de Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture

Inauguration du nouveau CAAD à Saxon

**Mardi 20 septembre 2016, 16h00,
Route de la Plâtrière 100, 1907 Saxon**

**Madame la présidente du Conseil de
fondation
du CAAD (Sarika Pillet)**

**Monsieur le Directeur
du CAAD (André Naudin)**

**Monsieur le Président
de la Commune de Saxon (Léo Farquet)**

Chers invité(e)s,

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui est un jour particulièrement lumineux.

L'achèvement des travaux et l'inauguration d'un nouveau CAAD fait partie des moments les plus heureux de ma fonction de cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Je tiens à vous adresser en mon nom propre, mais aussi au nom de l'ensemble du Conseil d'Etat, mes chaleureuses félicitations pour cet ouvrage réussi.

Ce nouveau bâtiment permet le doublement des anciennes capacités puisqu'il offre désormais 31 lits d'hébergement et 52 places en centre de jour.

Si je suis particulièrement heureuse aujourd'hui, c'est que la décision pour réaliser ce nouveau CAAD n'a pas été une chose facile, loin de là.

En effet, les discussions autour de la construction du nouveau CAAD se sont déroulées dans une période très difficile pour les finances cantonales.

Pour voir le jour, le projet initial a dû être retravaillé et le financement des 15.4 mios, dont 75% à la charge de l'Etat et des communes, a été difficile à trouver.

Cependant, malgré ces contraintes, à ce que l'on peut découvrir ici, le projet semble bien abouti. Comme quoi, les pouvoirs publics peuvent, eux aussi, rencontrer des difficultés !

« Rêver, ce n'est pas attendre, mais chercher à atteindre son but contre vents et marées. »

(Citation de Yasmina Khadra)

Cette citation illustre bien à mon sens tout le travail accompli quotidiennement au CAAD de Saxon.

Les personnes qui y sont accueillies traversent bien souvent une période tempétueuse de leur vie.

Elles souffrent de troubles sociaux, psychiques ou somatiques. Le CAAD est

pour moi une sorte de rose des vents puisque son but est de redonner des repères.

A la différence de la boussole, la rose des vents indique **toutes** les directions et pas **LA** direction.

Le CAAD, c'est donner à chacun des repères, permettre à la personne égarée de se réorienter, de construire son projet personnel et de choisir ainsi son propre chemin futur.

Chaque institution a sa propre spécialisation. Le CAAD a pour moi la particularité de prendre en charge un éventail très divers et varié de personnes.

Elle est avant tout une institution sociale, mais elle collabore également étroitement avec le milieu pénal pour des mesures thérapeutiques en milieu ouvert.

Elle offre également des possibilités aux Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) pour des placements volontaires civils.

L'un des défis majeurs des années à venir consistera à faire face à l'importante augmentation du handicap psychique qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

La planification 2017-2021 des institutions pour personnes en situation de handicap et des institutions sociales en cours d'élaboration devra en tenir compte.

Elle fera l'objet prochainement d'une consultation des milieux concernés.

En tant que cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, je suis convaincue que, malgré les grands défis qui nous attendent, il n'y a PAS d'obstacles insurmontables.

C'est pourquoi, en plus des structures et institutions existantes, nous devons réussir à concevoir une culture sociale saine, qui prenne en compte et favorise l'indépendance, ainsi que l'intégration des personnes souffrant d'un handicap dans la société.

Dans ce sens, je remercie tous ceux qui s'engagent dans ce but, prennent des

responsabilités, réfléchissent et contribuent à atteindre ce grand objectif.

J'aimerais tout particulièrement remercier le Conseil de fondation du CAAD, le Directeur de l'institution et toutes les collaboratrices et collaborateurs.

Vous accomplissez en effet un immense travail chaque jour, et 24 heures sur 24, pour le bien-être des résidentes et des résidents.

Je vous souhaite à l'avenir beaucoup de joie et de reconnaissance dans toutes vos tâches à l'attention de vos résidents.

Soyez pour eux cette rose des vents qui les aide à retrouver leur chemin afin de leur permettre de rêver à nouveau.

Je souhaite enfin, à toutes les résidentes et résidents, qu'ils puissent mener à terme le projet personnel qu'ils ont établi avec les professionnels CAAD et ainsi prendre un nouvel envol.